

Mauritanie/USA

Faciliter les échanges

Fournir des informations nécessaires sur les États-Unis, être familiarisé à ses programmes et activités, avoir une meilleure compréhension du droit américain et des opportunités qu'il offre aux

exportateurs mauritaniens et promouvoir les échanges commerciaux entre les USA et la Mauritanie, tels sont les termes du protocole d'accord signé le mercredi 24 mars à Nouakchott entre M. Mohamed Ould Mohamed Mahmoud, Président de la Chambre de Commerce d'Agriculture et d'Artisanat de Mauritanie et Madame Amely Muller, conseillère au projet juridique du Centre Américain de Promotion du commerce en Afrique de L'Ouest. Mme Amely Muller a remis au PDG de la Chambre de Commerce de Mauritanie une unité informatique au nom du Centre Américain de promotion destiné aux opérateurs économiques mauritaniens qui souhaitent avoir des informations sur les Etats-Unis.